



**LES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT,
AIDES FINANCIERES, ET STRUCTURES MOBILISABLES
SPECIFIQUES
EN FAVEUR DES ENTREPRISES DU SECTEUR PRIVE DANS
LE CADRE DE L'OBLIGATION D'EMPLOI**

Document élaboré par le



SOMMAIRE


- Les Opérateurs spécialisés sur le territoire limousin : p. 3-7
 - Information/Sensibilisation/Accompagnement : p. 4
 - Accompagnement au maintien dans l'emploi : p. 5
 - Accompagnement des entreprises de plus de 20 salariés : p. 6
 - Information/Sensibilisation/Accompagnement au recrutement : p. 7

- Les Aides : p. 8-13
 - Aide à l'embauche d'un collaborateur issu du Milieu Protégé : p. 9
 - Aide lourdeur du handicap : p. 10
 - Prime à l'insertion : p. 11
 - Aide contrat de professionnalisation et apprentissage : p. 12
 - La PIE : p. 13

- L'accueil de stagiaires : p. 14
 - Les écoles spécialisées : p.14

- La sous-traitance : p. 15-21
 - Les E.A : p. 16-17
 - Les ESAT : p. 18-21

- Bordereau de prise d'offre d'emploi : p. 22-23



Les opérateurs spécialisés sur le territoire limousin

❖ **Information/Sensibilisation et Accompagnement des entreprises contributantes sur les modalités pouvant être mises en place pour satisfaire l'obligation d'emploi**

➤ **Cible :**

Entreprises contributantes du secteur privé ou établissement public de droit privé

➤ **Mission :**

Informier, sensibiliser et accompagner les entreprises afin de favoriser l'emploi et le maintien dans l'emploi des personnes handicapées.

➤ **Contenu :**

- Elaborer des états des lieux collectifs
- Réaliser des diagnostics permettant de proposer un plan d'action adapté à la situation de l'entreprise
- Accompagner les actions mises en œuvre

➤ **Opérateurs :**

Haute-Vienne		Corrèze	Creuse
CGPME 87 96 avenue Emile Labussière 87100 Limoges Tél : 05 55 79 70 30 Fax : 05 55 34 36 03	MEDEF 87 7bis rue du Général Céréz 87100 Limoges Tél : 05 55 12 15 01 Fax : 05 55 12 15 02	ACASM 19 25 Quai Gabriel Péri 19000 Tulle Tél : 05 55 20 83 88	CGPME 10 avenue Gambetta 23000 Guéret Tél : 05 55 51 92 86

Prestations et diagnostics financés par l'



❖ **Accompagnement des entreprises au maintien dans l'emploi des salariés**

➤ **Cible :**

Toute entreprise du secteur privé et établissement public de droit privé quelle que soit sa taille.

➤ **Mission :**

○ **Service d'information :**

Délivrer les informations nécessaires à la mise en œuvre d'une démarche de maintien de l'emploi (cadre juridique, aides mobilisables, différents dispositifs existants en terme de formation, d'intervention, les possibilités de cofinancement...).

○ **Service de facilitation :**

Aider à la mobilisation d'appui technique, administratif ou financier pour la mise en œuvre d'une solution de maintien.

○ **Service de conseil :**

Eclairer sur la possibilité d'une démarche de maintien, à travers un examen de la situation et des différentes possibilités d'intervention ainsi que sur les conditions à remplir pour engager cette démarche.

○ **Service d'ingénierie :**

Contribuer à la recherche, à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une solution de maintien dans l'emploi d'une personne handicapée, favoriser un nouveau projet professionnel en dehors de l'entreprise.

➤ **Opérateurs :**

HAUTE-VIENNE	CORREZE	CREUSE
SAMETH 87 Denis PRUNET 8 rue Emile Zola 87100 Limoges Tél : 05 55 38 89 70 Fax : 05 55 38 89 71	SAMETH 19 Jean-Marie BRANCHE 25 Quai Gabriel Péri 19000 Tulle Tél : 05 55 20 83 88 Fax : 05 55 20 83 89	SAMETH 23 Caroline ESPOSITO CFPPA 23150 AHUN Tél : 05 55 81 48 64 Fax : 05 55 81 48 64

Offre de service financée par l'



❖ **Accompagnement des entreprises de plus de 20 salariés à 0 TH à mettre en place une action positive**

➤ **Cible :**

Etablissement du secteur privé ou établissement public de droit privé à 0 TH soumis à l'obligation d'emploi.

➤ **Mission :**

Accompagner l'établissement à la mise en œuvre d'une action positive d'ici fin 2009 afin d'éviter l'augmentation de sa contribution et de favoriser l'insertion professionnelle.

➤ **Contenu de la prestation :**

Il s'agit d'une prestation en deux temps :

- 1- Un diagnostic visant à identifier et analyser l'activité de l'entreprise, à anticiper ses besoins et aboutir à faire émerger des actions en faveur de l'emploi des personnes handicapées adaptées à l'entreprise.
- 2- Un accompagnement selon les besoins de l'entreprise par la mise en œuvre des actions identifiées, définition des aides mobilisables, mobilisation des opérateurs publics et privés pour la mise en œuvre des actions.

➤ **Opérateurs :**

Deux types d'opérateurs ont été retenus :

- Deux cabinets de consultants :
- Les opérateurs : MEDEF 87, CGPME 87, ACASM 19.

➤ **Territoire d'intervention :**

Ensemble du territoire Limousin.

Prestations et diagnostics financés par l'



❖ **Information, sensibilisation, accompagnement de l'entreprise au recrutement de personnes handicapées**

➤ **Cible :**

Toute entreprise du secteur privé quelle que soit sa taille.

➤ **Missions :**


- Informer et conseiller sur l'emploi des travailleurs handicapés.
- Informer l'employeur sur le maintien dans l'emploi des salariés travailleurs handicapés pour orientation vers l'opérateur concerné.
- Sensibiliser l'employeur et les équipes de travail à l'emploi de travailleurs handicapés en vue d'un recrutement de travailleurs handicapés.
- Accompagner l'entreprise dans un projet de recrutement de travailleurs handicapés.
- Appui opérationnel au recrutement de travailleurs handicapés.
- Suivi du salarié en emploi à la demande de l'entreprise.

➤ **Opérateurs :**

CAP EMPLOI 87	CAP EMPLOI 19	CAP EMPLOI 23
François DELAMARRE 8 rue Emile Zola 87100 Limoges Tél : 05 55 38 89 70 Fax : 05 55 38 89 71	Caroline DELAGE LAFFOND 25 Quai Gabriel Péri 19000 Tulle Tél : 05 55 20 83 88 Fax: 05 55 20 83 89	Aurélie GAINANT 13 avenue Charles De Gaulle 23003 Guéret Cedex Tél : 05 55 52 95 89 Fax : 05 55 52 97 58

Offre de services financée par l'





**Les aides
en faveur du recrutement
des travailleurs handicapés
dans les entreprises
du secteur privé
et établissements publics
de droit privé**

❖ **Aide à l'embauche d'un collaborateur issu du milieu protégé ou adapté.**

Tout employeur éligible à l'Agefiph embauchant un travailleur handicapé sortant d'un établissement ou service d'aide par le travail, ou d'une entreprise adaptée.

Les entreprises signataires d'un accord peuvent bénéficier de la subvention à l'embauche d'un TH sortant d'ESAT ou d'EA bien qu'elles ne soient pas éligibles à la prime à l'insertion, la subvention s'inscrivant dans un principe d'anticipation de la reconnaissance de la lourdeur du handicap.

➤ **Montant de l'aide :**

Contrats de travail éligibles : CDI ou CDD d'une durée minimale de 12 mois et d'une durée hebdomadaire d'au moins 16 heures.

Le montant accordé par l'Agefiph sera de :

- **9 000 euros pour l'embauche d'une personne sortant d'ESAT**
- **4 500 euros pour l'embauche d'une personne sortant d'EA**

Le barème suivant sera appliqué selon le temps de travail :

Temps de travail	ESAT	EA
Supérieur ou égal à 80 % d'un temps plein <i>(durée conventionnelle)</i>	9 000 €	4 500 €
Compris entre 50 % et 80 %	6 750 €	3 375 €
Moins de 50 % <i>(minimum 16h hebdomadaires)</i>	4 500 €	2 250 €

Aide à l'embauche financée par l'



❖ **Aide à l'emploi destinée à compenser les charges induites par la lourdeur du handicap.**

L'aide à l'emploi est destinée à assurer une compensation liée à l'incidence de la lourdeur du handicap au regard du poste de travail occupé, après aménagement optimal de ce dernier. La lourdeur du handicap est reconnue par le DDTEFP, sur demande de l'employeur, pour une durée de 1 an ou 3 ans. L'aide est versée par l'AGEFIPH. Les employeurs d'au moins 20 salariés doivent choisir entre cette aide et la modulation de la contribution à l'AGEFIPH liée à la lourdeur du handicap.

L'aide à l'emploi est cumulable avec :

- secteur marchand : CIE ou CI-RMA
- secteur non marchand : Contrat d'avenir

Cumul interdit avec :

- secteur marchand : contrat jeune en entreprise
- secteur non marchand : CAE

Montant annuel des charges induites par le handicap		Montant annuel de l'aide pour un poste à temps plein	
En % du SMIC x durée collective du travail de l'établissement	Depuis le 1 ^{er} juillet 2007 (en €) (1)	En nombre 1 fois le SMIC majoré d'un taux de 21,50% (2)	Depuis le 1 ^{er} juillet 2007 (en €)
20% ≤ surcoût < 50%	2712,62 ≤ surcoût < 6781,50	450	4614,57
Surcoût ≥ 50%	Surcoût ≥ 6781,54	900	9229,14

(1) Montant calculé sur la base de 1607 heures.
(2) Il s'agit d'un taux forfaitaire au titre des cotisations patronales sociales et fiscales.
Mise à jour 08/01/08.

L'Aide à l'emploi est versée par l'



❖ Prime à l'insertion.

➤ Pour l'employeur :

Une subvention forfaitaire de 1 600 € pour l'embauche d'une personne handicapée à l'acceptation du dossier complet et conforme.

➤ Pour la personne handicapée :

Une subvention forfaitaire de 800 € à l'acceptation du dossier complet et conforme. *La prime pour la personne handicapée n'est pas renouvelable.*

➤ Contrats éligibles :

Sont éligibles **tous les contrats** -y compris tous les **contrats aidés** mis en place par le *Plan de cohésion sociale*- conclus par des **organismes privés** relevant du milieu ordinaire de travail.

La Prime à l'insertion est versée par l'



❖ Aide au contrat de professionnalisation et à l'apprentissage.

▪ Contrat de professionnalisation :

➤ Pour l'employeur :

Subvention forfaitaire de 1 525 €, par période de 6 mois, en appui à un contrat de professionnalisation des jeunes handicapés de **moins de 30 ans**.

Subvention forfaitaire de 3 050 €, par période de 6 mois, en appui à un contrat de professionnalisation pour les personnes handicapées de **plus de 30 ans**.

Si nécessaire, l'entreprise peut bénéficier de l'aide à l'accessibilité des situations de travail.

A l'issue du contrat de professionnalisation, l'entreprise peut bénéficier d'une prime à l'insertion de 1 600 € à la signature d'un CDI ou d'un CDD d'au moins 12 mois (voir les modalités de l'aide "prime à l'insertion").

➤ Pour la personne handicapée :

Subvention forfaitaire de 1 525 € si le contrat de professionnalisation a une durée d'au moins 12 mois et si la personne n'a pas déjà bénéficié d'une prime à l'insertion.

A l'issue du contrat de professionnalisation, la personne handicapée qui n'aurait pas perçu la subvention forfaitaire ci-dessus, peut bénéficier d'une prime à l'insertion à la signature d'un CDI ou d'un CDD d'au moins 12 mois (voir les modalités de l'aide "prime à l'insertion").

Si nécessaire, l'entreprise et la personne handicapée peuvent bénéficier des aides à la compensation du handicap.

▪ Apprentissage :

➤ Pour l'employeur :

Subvention forfaitaire de 1525 € par période de 6 mois ou de 3 050 euros par période de 12 mois (année scolaire d'apprentissage) en appui à un contrat d'apprentissage pour **les personnes handicapées de moins de 30 ans**.

Subvention forfaitaire de 3050€, par période de 6 mois, en appui à un contrat d'apprentissage dans le cadre d'un projet de création d'entreprise **pour les personnes handicapées de plus de 30 ans**

Si nécessaire, l'entreprise peut bénéficier de l'aide à l'accessibilité des situations de travail et de la formation des tuteurs (voir aides correspondantes).

A l'issue du contrat d'apprentissage, l'employeur peut bénéficier d'une prime à l'insertion de 1 600 € pour la conclusion avec l'apprenti d'un CDI ou d'un CDD d'au moins 12 mois (Voir les modalités de l'aide "prime à l'insertion").

➤ Pour la personne handicapée :

Subvention forfaitaire de 1 525 €, si le contrat d'apprentissage a une durée d'au moins 12 mois et si la personne n'a pas déjà bénéficié d'une prime à l'insertion.

Si nécessaire la personne handicapée peut bénéficier des aides à la compensation du handicap (voir aides techniques, humaines, à la mobilité)

Les aides au contrat de professionnalisation sont versées par l'



❖ La prime insertion emploi (PIE)

➤ Employeurs bénéficiaires :

- Tout employeur affilié à l'Unédic, y compris les employeurs du secteur agricole et de la pêche maritime, à l'exception des associations et des particuliers employeurs.
- Les groupements d'employeurs, quel que soit leur statut.

Sont exclues les entreprises (comme dans le cadre du CIE) :

- ayant licencié pour motif économique dans les 6 mois précédant l'embauche ;
- ayant fait l'objet d'un procès verbal pour travail illégal.

➤ Commentaires :

- les associations et les particuliers employeurs ne sont pas concernés dans la mesure où ces employeurs peuvent bénéficier d'autres types d'aides (CAE, déductions fiscales, ...). Seule exception : les groupements d'employeurs sous statut associatif sont éligibles à la PIE ;
- ne sont pas bénéficiaires de la PIE les entreprises couvertes par un accord au titre de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (règle habituelle pour la prime à l'insertion) ;
- les entreprises adaptées sont éligibles à la PIE pour les personnes handicapées n'ouvrant pas droit à l'aide au poste, comme pour les autres aides de l'Agefiph.

➤ Montant de l'aide versée à l'employeur :

L'aide maximale est fixée à 6 000 euros. En cas de travail à temps partiel, elle est modulée, en trois tranches, sur la base de la durée conventionnelle de travail applicable dans l'entreprise, selon que la durée de travail est :

- supérieure à 80% d'un temps plein : 6 000 euros
- de 50 à 80 % inclus : 4 500 euros
- inférieure à 50% : 3 000 euros

La Prime Initiative Emploi est financée par l'



L'accueil de stagiaires

❖ Les Ecoles spécialisées

- **FERET du LONGBOIS**
16 avenue Jean Gagnant
87000 Limoges
Tél : 05 55 33 56 07

- **APSAH**
Rignac – B.P 36
87700 Aixe Sur Vienne
Tél : 05 55 70 23 84

- **CLAIRVIVRE**
Cité de Clairvivre
24160 Salagnac
Tél : 05 53 62 23 00



La Sous-Traitance

❖ Les Entreprises Adaptées

	STRUCTURE	ADRESSE	TELEPHONE	DIRECTION	EMAIL	ACTIVITE
EA 19	EA A.V.E.H.C	ZA de l'Angle – 19370 Chamberet	05 55 98 89 96	Géraldine LEYMARIE	avehc@hansemble.com	Blanchisserie et sous traitance
	EA Le Château du Doux	Le Château du Doux – 19120 Altiliac	05 55 91 94 00	Joël LACROIX	info@chateaududoux.com	Hôtel, restaurant, conserverie
	EA Les Petits Chantiers	6, Bd Léon Blum – 19200 Ussel	05 55 46 32 00	Michel VERGNE	ap.ussel@acel.fr	Entretien de bâtiments; entretien ménager, cuisine, espaces verts et forestage
	EA "Jean Beyne"	ZI de Mulatet – 19000 Tulle	05 55 20 47 90	Sébastien NAVES	atelier.tulle@wanadoo.fr	Restauration
	EA ADEPEP 19 "Ateliers nature"	ZI La Glane Lachaud – 19140 Uzerche	05 55 98 41 36	Franck ROCHE	cat.saintbonnet@pep19.org	Travail du bois. Fabrication de palettes. Entretien des espaces verts
	EA du Pays Vert	Avenue du Dr Schweitzer – 19000 Tulle	05 55 20 82 35	Daniel ROCHE	apdpv@wanadoo.fr	Assemblage de pièces mécaniques. Implantation des composants électroniques sur circuits imprimés. Espaces verts.
	EA CASEM 19	Zac Verdier – 19210 Lubersac	05 55 98 98 05	Monsieur COLLET	casem@casem.fr	Câblage filaire, pieuvres pour le bâtiment. Multi services
	EA "L.I.M.A.R.E.L"	Le Bourg – 19440 Liginiac	05 55 46 00 50	Gérard NUSSAC	limarel.asso@wanadoo.fr	Lingerie. Blanchisserie
	EA "Fromageries Aire de Sully"	15 Route de la Courtine – 19340 Eygurande	05 55 46 17 00	Jean-Marc GIOUX	cat.eygurande@acel.fr	Fromagerie
	EA Ateliers du Saillant	3, avenue de la Gare – 19240 Allassac	05 55 85 08 74	Aurélie JULAN	assoaps@aol.com	Agriculture. Espaces verts. Plantes et tisanes.
	EA CASEM Multiservices	Zac Verdier – 19210 Lubersac	05 55 98 98 05	Monsieur COLLET	casem@casem.fr	Multiservices second œuvre.
EA CASEM HEVEA Brive	13 impasse du Tilleul – 19100 Brive	05 55 98 98 05	Franck NESPOUX	casem@casem.fr	Sous-traitance industrielle. Entretien et aménagement espaces verts.	
EA "Béton Moulé Creusois"	La Chassagne – Route de Limoges – 23200 Aubusson	05 55 66 69 48	Jacques GOUTERON		Menuiserie (intérieur et extérieur). Couture. Produits béton moulé. Prestations diverses (ménage,...).	
	EA "APLV"	ZA de la Plaine – 87220 Boisseuil	05 55 30 52 30	Bernard BEAUGRAND et Georges BREGERE	contact@innov-deco.com	Sous-traitance : sérigraphie (spécialisé dans le décor du verre)
	EA "Aprobois des	Route de Châlus –	05 55 39 16 04	Régis MAINGOT	aprobois@aprobois.org	Spécialiste du châtaignier massif.

EA 87	Feuillardiers"	87230 Les Cars				Fabrication de mobiliers urbains et panneaux d'affichages. Fabrication de mobiliers intérieur et extérieur. Conditionnement. Espaces verts.
	EA Sous Traitance Service	Rue Panhard Levassor – ZI Nord – B.P 1516 – 87022 Limoges Cedex 09	05 55 37 78 82	Jean-Claude NICAUD	info@soustraitanceservice.fr	Conditionnement et travail à façon. Electronique. Câblage, brasage, montage. Papeterie.
	EA La Feuillade	Rue Panhard Levassor – ZI Nord – B.P 1566 – 87022 Limoges Cedex 09	05 55 37 86 47	Jean-Claude NICAUD	contact@atelierslafeuillade.com	Papeterie : massicotage, pliage, rainage, agrafage, collage, encartage. Réparation de palettes.
	EA Domaine de la Fontaine	Le Bourg – 87240 St Laurent Les Eglises	05 55 56 32 36	Daniel BOUDET	araisl@wanadoo.fr	Espaces verts.
	EA APAJH Services 87	Route Départementale 20 – Mallevalle – 87430 Verneuil Sur Vienne	05 55 48 06 97	Isabelle ROUDIL	contact.apajh@orange.fr	Blanchisserie. Travaux de couture. Repassage. Mise à disposition de personnel dans les entreprises du milieu ordinaire.
	EA CDTPI	18-20 avenue des Bayles – 87170 Isle	05 55 49 10 00	Bernard CASIMIR	cdtpi.adm@wanadoo.fr	Espaces verts.
	EA APIIC	19 place Charles De Gaulle – 87210 Le Dorat	05 55 60 61 01	Jacques LOISILLIER	jl@aibm.org	Réalisation et hébergement de sites internet. Développement de logiciels. Vente et réparation de matériels informatiques.
	EA A.P.I	Lieu Dit "Chez Gondat" – 87300 St Martial sur Isop	05 55 60 32 76	Françoise GONCET	ea.isop@cogit.fr	Atelier de production en imprimerie tous travaux. Pliage, collage, ensachage.
	EA IDEA Limousin	ZA La Plaine – 87220 Boisseuil	05 55 30 32 30		idea@innov-decor.com	Démantèlement des déchets d'équipement électrique, électronique. Sous traitance.
	EA AVEC 3N	2 rue Antoine de Saint Exupéry – 87350 Panazol	05 55 31 98 54	Nadine NADAUD	nadine.nadaud@wanadoo.fr	Sous traitance industrielle.

Les Etablissements et Services d'Aide par le Travail

	STRUCTURE	ADRESSE	TELEPHONE	DIRECTION	EMAIL	ACTIVITE
ESAT 19	ESAT Ateliers de la Source	2, route de Beaune – 19290 Sornac	05 55 94 61 20	Pierre VIELLEMARIN	centrehabitat.sornac@fondationjaqueschirac.fr	Création et entretien d'espaces verts. Elagage. Maçonnerie. Elevage de bovins. Travaux Agricoles. Ateliers de repassage et de couture. Démolition second œuvre. Mécanique. Création et livraison bois de chauffage.
	ESAT Ateliers de la Saule	19110 Bort Les Orgues	05 55 46 18 98	Christian DESLIENS	esat.direction.bortlesorgues@fondationjaqueschirac.fr	Blanchisserie. Repassage. Couture. Nettoyage. Bois et dérivés. Elagage. Espaces verts.
	ESAT Agricole – Les Ateliers du Vallon	15 route de la Courtine – 19340 Eygurande	05 55 46 17 00	Jean-Marc GIOUX	esat.eygurande@fondationjaqueschirac.fr	Forestage. Espaces verts. Collecte ordures ménagères. Serrurerie. Petite maçonnerie. Elevage de bovin. Production laitière.
	ESAT ADAPEI Corrèze	14 avenue du Capitaine Taurisson – 19360 Malemort Sur Corrèze	05 55 92 00 33	Sébastien NAVES	atelier.malemort@wanadoo.fr	Sous-traitance industrielle. Affichage mobilier urbain. Bois et dérivés. Espaces verts. Destruction archives. Prestations de services. Détachements individuels et collectifs.
	ESAT ADAPEI Corrèze Atelier Le Theil	ZI du Theil – 19200 Ussel	05 55 46 01 25	Sébastien NAVES	atelier.ussell@wanadoo.fr	Sous-traitance industrielle. Affichage mobilier urbain. Bois et dérivés. Espaces verts.
	ESAT ADAPEI Corrèze	ZI Le Mulatet – 19000 Tulle	05 55 20 47 90	Sébastien NAVES	atelier.tulle@wanadoo.fr	Sous-traitance industrielle. Nettoyage mobilier urbain. Bois et dérivés. Espaces verts. Prestations de services.
	ESAT Château du Doux	19120 Ailliac	05 55 91 94 00	Joël LACROIX	info@chateaududoux.com	Conserverie. Hôtellerie. Restauration.
	ESAT Atelier Nature	Le Bourg – 19130 St Bonnet La Rivière	05 55 25 69 76	Franck ROCHE	cat.saintbonnet@pep19.org	Espaces verts. Maçonnerie. Scieries. Sous traitance.
	ESAT Ateliers de Croisy	Route de Chastang – 19400 Argentat	05 55 28 91 23	Gérard MARCELLOT	cat.argentat@pep19.org	Sous-traitance (mise sous pli, encartage, conditionnement, façonnage) entretien des

ESAT 19						espaces verts, maçonnerie, bois et dérivés.
	ESAT Les Ateliers du Puy Grand et de la Vézère	Le Bourg – 19450 Chamboulive	05 55 21 68 42	Véronique LACHAUD	cat-chamboulive@wanadoo.fr	Espaces verts. Nettoyage. Mise à disposition dans l'entreprise Blédina.
	ESAT Les Ateliers du Puy Grand et de la Vézère	Le Bourg – 19240 St Viance	05 55 84 55 13	Véronique LACHAUD	esatvezere@wanadoo.fr	Espaces verts. Nettoyage. Sous-traitance industrielle.
	ESAT Le Moulin du Soleil	Le Moulin du Soleil – 19000 Tulle	05 55 20 11 44	Chantal DUPUIS	catmoulin.soleil@wanadoo.fr	Blanchisserie. Cuisine. Sous-traitance industrielle. Conditionnement. Espaces verts. Ramassage des ordures ménagères. Démolition second œuvre. Maçonnerie.
	ESAT du Glandier	Beysac – B.P 33 – 19231 Arnac Pampadour Cedex	05 55 73 81 00	Eugène FRABOULET	epdaleglandier@sil.fr	Elevage cunicole, Espaces verts, Peinture en bâtiment, Bois et dérivés, Conditionnement, Sous-traitance industrielle, Cueillette de pommes, Blanchisserie, Mise à disposition dans entreprises.
ESAT 23	ESAT ADAPEI Creuse	ZI du Mont – 23200 Aubusson	05 55 66 29 32			Sous-traitance (électromécanique, conditionnement électroménager), bois (gros emballage), services (restauration, blanchisserie, espaces verts).
	ESAT ADAPEI Creuse	Clocher – 23000 St Sulpice Le Guérétois	05 55 51 94 30		cat.gueret@orange.fr	Béton, ferrailage, palettes, espaces verts, blanchisserie, restauration.
	ESAT André OZANNE	Route des Chaves – 23110 Evaux Les Bains	05 55 65 66 02	Alain MAUBERT		Ateliers à vocation horticole et floricole.
	ESAT Les Ateliers du MASGEROT	Le Masgerot – 23000 St Sulpice Le Guérétois	05 55 41 86 00	Roger NANEIX		Blanchisserie, couture, conditionnement; horticulture, entretien des espaces verts, élevage et abattage de volailles.
	ESAT James MARANGE	Domaine de la Prade – 23300 La Souterraine	05 55 63 24 22	Pascal HUGUET	catjmarange@laposte.net	Jardin et espaces verts, laverie, petit élevage.

ESAT 87	ESAT André CHEVALIER	1, impasse des Maisons Neuves – B.P 22 – 87300 Bellac	05 55 60 93 40	Pascal HUGUET	andre.cat.chevalier@libertysurf.fr	Espaces verts (aménagement et entretien), entretien de locaux et de bâtiments.
	ESAT Eymoutiers	Les Ribières de Bussy – B.P 40 – 87120 Eymoutiers	05 55 69 22 96	Mr Dominique CHERBONNIER	arssecat@wanadoo.fr	Espaces verts, bois de chauffage, travaux de clôture, buanderie, blanchisserie, repassage, reprographie, travaux d'imprimerie, photocopies.
	ESAT CDTPI	18-20 avenue des Bayles – 87170 Isle	05 55 49 10 00	Bernard CASIMIR	cdtpi.adm@wanadoo.fr	Espaces verts, maçonnerie, couture, repassage, menuiserie, reprographie, sous traitance diverse.
	ESAT APSAH	104 avenue des Ruchoux – 87060 Limoges	05 55 77 14 23	Chrystèle BARRET RATTIER	infocat@apsah.asso.fr	Chaiserie, menuiserie, tapisserie, espaces verts, blanchisserie, sous traitance.
	ESAT L'ENVOL	3, rue de la Font Pinot – 87000 Limoges	05 55 32 06 15	René GOURINEL	envol.cat@wanadoo.fr	Blanchisserie, menuiserie, sous traitance, encadrement; restauration et fabrication de meubles, emballage.
	ESAT ADGEST 87	Les Papillons Blancs – Rue de Fougeras – 87280 Limoges Beaubreuil	05 55 35 49 50	Benoît FEIX	esat@papillonsblancs87.fr	Activités de sous traitance (petit montage, repassage et blanchisserie), petits travaux simples de couture, entretien espaces verts.
	ESAT Les Chênes	10 rue Boileau – B.P 5 – 87350 Panazol	05 55 30 63 84	Michel VERGNAUD	cat-les-chenes@wanadoo.fr	Sous-traitance, espaces verts, mise à disposition en entreprises, blanchisserie industrielle, travail à façon, fabrication de bougies, entretien des locaux et des bâtiments.
	ESAT Les Seilles	Chemin des Seilles – 87200 St Junien	05 55 43 83 40	Josette GADY	cat.lesseilles@wanadoo.fr	Sous-traitance cartonnage, détachement d'équipes en entreprise, conditionnement divers, prestations de services, espaces verts.
	ESAT Le Mazet	Les Bussières – 87590 St Just Le Martel	05 55 09 22 77	Philippe LANOT	p.lanot@lesamisdelatelier.org	Entretien espaces verts, menuiserie, blanchisserie, ménage, maraîchage, floriculture, aviculture.
	ESAT Domaine de la Fontaine	Le Bourg – 87240 St	05 55 56 58 92	Daniel BOUDET	araisl@wanadoo.fr	Entretien espaces verts, blanchisserie, restaurant.

ESAT 87		Laurent Les Eglises				
	ESAT CDTPi	La Chabanie – 87500 Glandon	05 55 75 09 49	Serge DESCHAMPS	cdtpi.adm@wanadoo.fr	Espaces verts. Blanchisserie
	ESAT Hors Les Murs Trisomie 21 Haute- Vienne	14 rue Cruveilhier – 87000 Limoges	05 55 34 43 17	Carlos RODRIGUES	trisomie21.hautevienne@orange.fr	Mise à disposition de personnels sur des activités proposées dans les entreprises et collectivités utilisatrices.

